Adult Education Review

A DISCUSSION PAPER

Ontario

May 2004

INTRODUCTION

Adult education and training are critical for the economic prosperity and social well-being of individuals and communities in Ontario. Education and training allow adults opportunities to actively engage in the workforce, as well as to participate fully as citizens, to contribute to the strength of democracy, and to realize personal goals.

The government is committed to providing Ontarians with access to an adult education and training system that addresses current and anticipated economic and social challenges. This goal presents challenges for government at a time of fiscal restraint. For these reasons, we are conducting the adult education review.

In this review, we will concentrate on identifying realistic changes that can be made without increased expenditures – changes that will offer adults opportunities to move more flexibly towards their goals. We want to develop a coordinated and effective system of adult education programming in keeping with the government's economic and social priorities. The adult education review will focus on getting the information we need to develop a framework for adult education that is accountable, accessible and of high quality.

This discussion paper is one part of the review. We need your suggestions and ideas on how to achieve our goal and improve adult education. Together, we can make sure that adult education works for Ontario adults and for Ontario.

THE ADULT EDUCATION REVIEW

Kathleen Wynne, Parliamentary Assistant to the Minister of Training, Colleges and Universities, is leading the review. Ms. Wynne is holding a series of meetings with adult education stakeholders in the spring and early summer of 2004. Stakeholders invited to attend these meetings include adult learners, employer and labour representatives, academic experts in adult education, deliverers of adult programming, and policy makers across Ontario.

In addition to the meetings, this discussion paper is being posted on a website at http://www.gov.on.ca/adultedreview/. Members of the public are invited to contribute to the review by responding online to the six questions in this paper.

Information gathered at the meetings and from the website will be incorporated into a report that will provide a snapshot of adult education in Ontario. The report will identify areas for action to strengthen the effectiveness and coordination of adult education and training in order to meet economic and social challenges. Finally, the report will propose possible elements of a framework for adult education.

The report will be distributed to those who participated in the meetings and to decision makers in government, and posted on the website in fall 2004.

WHAT WE MEAN BY ADULT EDUCATION

There are several definitions of adult education. The one used by Statistics Canada describes adult education as "organized, structured programs of education adapted to the needs of persons 17 and older who are not in the regular school, college or university systems."[1]

In Manitoba, the definition is "consciously planned, organized, and intentional learning opportunities that take place in formal and

1. Statistics Canada, *A Report on Adult Education and Training in Canada: Learning a Living* (Ottawa: Human Resources Development Canada, 2001), p. 7.

non-formal learning settings to develop knowledge and skills with an identified goal or end result. Adult education begins at the point where adults meet situations which call for adjustments with respect to work, recreation, family-life, or community life."

In Prince Edward Island, adult education, while not a term used when referring to post-secondary programs, is defined as "any form of education participated in by persons regarded as adults (18 years of age or older and out of the public school system for at least one year) in the society to which they belong and who have not completed provincial high school requirements."[2]

Adult education in Ontario encompasses a wide variety of programming. While lifelong learning includes a range of activities in various settings, in this review we intend to focus on those specific program areas that address accessibility issues for citizens and that help people enter a dynamic learning culture. These programming areas include: adult English or French as a second language, basic literacy and numeracy, adult credit and non-credit programs; continuing education programs; correspondence/self-study and distance delivery; adult Native language programs; citizenship preparation; and academic upgrading. It will not directly include postsecondary education leading to a degree, diploma or certificate, or apprenticeship training programs. Also, while the review will not focus directly on the challenges faced by individuals who received their education and training abroad, it will be coordinated with the ministry's overall strategy in this area.

2. Biss, John, *Adult Learning and Adult Education: A provincial/territorial survey of current polices and practices* (Council of Ministers of Education Canada, January 2004), Appendix A.

Among other things, the adult education programs looked at in this review are those that are critical for adults who must re-enter or "bridge" into the workforce, adults who must upgrade their skills to remain employed, and adults wanting to integrate into Ontario society. Many of these programs provide adults with the knowledge and skills they need to access post-secondary programs. They serve adults who left the formal education system early, adults who need to learn the language or culture of their new home, and adults who need employment-related language skills to work in their occupation in Ontario.

Some adult education programs exist outside the established policy framework of the elementary-secondary and postsecondary education systems, and yet they are vital to the concept of a complete system and critical to any society that subscribes to the value of lifelong learning. Adult education programs make the system work for all adults, not only those who move on the established tracks.

Adults need education and training that works efficiently, effectively and flexibly for them – that is available when they need it, where they need it and how they need it.

WHAT QUESTIONS THE REVIEW WILL CONSIDER

During the course of the review, we will be asking the following questions:

Question 1: ***Is there a need to have an Ontario definition for adult education? What would such a definition include?***

Question 2: ***How are adult education, training and upgrading opportunities addressing current and anticipated economic and social challenges?***

Question 3: *What can be done within existing budgets to enhance learning opportunities?*

Question 4: *If an opportunity to reallocate resources arises, what are the leading priorities for reinvestment?*

Question 5: *Do you agree with the elements for a framework that are described in this discussion paper? What would you change? What would you add?*

Question 6: *How can we improve the results and outcomes for adult learners in Ontario?*

THE LINKS BETWEEN ADULT EDUCATION AND ECONOMIC GROWTH AND ADULT EDUCATION AND PERSONAL WELL-BEING

Adult education has taken on increased importance in the last decade, as the relationship between skill levels and peoples' participation in the economy and the community is recognized. Adult education provides opportunities for employment preparation, skills development, upgrading, literacy and language acquisition. It also fosters citizenship preparation, cultural adjustment, social inclusion and community participation.

Adult Education and Economic Growth

Ontario is experiencing rapid technological change and a slowing down of labour force growth. Concerns about the effect of these changes have been voiced by many organizations, including ones involved in workplace training and apprenticeship, such as the Automotive Parts Manufacturers' Association and construction sector stakeholders.

At one time, people could expect to leave school, enter employment and remain in the same job most of their working lives. Now a person can change jobs and retrain several times during a lifetime. Developments in technology mean that workers have to perform new tasks and, frequently, have to adjust to new work environments. This means that we must learn new skills quickly.

Two key and interrelated factors affecting the quality of the labour force and labour force growth are youth dropout rates and the aging of baby boomers. While, overall, a relatively small number of young people will be available to enter the workforce, our retirement rates are high. We know many of our students are struggling. Recent research by Professor Alan King of Queen's University estimates that, of those students who began Grade 9 in Ontario in 1999, at least 25 per cent (40,000 students) will leave school without graduating.[3] While some of these students will return to school later, it is the adult education system they will need to access upon their return. Add to this information the fact that baby boomers make up about 47 per cent of the labour force. Ten years from now, half of them will be 55 or over, and 18 per cent of them will be over the age of 60. Given these statistics, employers will face considerable challenges in meeting their needs for workers and skills.[4]

In 2001, about 557,900 immigrants were in Ontario's labour force. This represented 57 per cent of the total number who arrived in Canada in the 1990s. Immigration will continue to account for a large percentage of the new entrants to the labour force.[5] Without immigration, Ontario's labour force would experience sharp declines rather than the slower rates of growth that are

3. King, Alan, *Double Cohort Study: Phase Three Report* (Ministry of Education, October 2003), p. 74.

4. Statistics Canada, *The Changing Profile of Canada's Labour Force*, (Analysis Series, 2001 Census) (Ottawa: Ministry of Industry, 2001), p. 10.

5. Ibid, p. 12.

projected. Immigration will continue to account for a large percentage of the entrants to the labour force.[6]

Some immigrants to Ontario have received training in trades and professions in their home countries. The government has a strategy to help remove barriers facing these individuals. As part of this strategy the government is creating partnerships with occupational regulatory bodies, employers and other stakeholders. The adult education review will be coordinated with this strategy.

Technological change has led to an increased demand by employers for workers with higher levels of skill and education. Between 1996 and 2001, jobs requiring college or university education or apprenticeship training accounted for close to 60 per cent of all employment growth in Ontario. Jobs requiring less than a high school education contributed less than one tenth of the job growth over that period.[7]

The relationship between employment and a person's language skill levels needs to be recognized. Individuals with poor language skill levels have higher unemployment rates and participate less in the labour force. The 1994 International Adult Literacy Survey (IALS) revealed that 20 per cent of Ontario adults (IALS level 1) do not have the basic reading, writing and numeracy skills necessary for work, and that another 24 per cent (IALS level 2) lack the literacy skills to meet changing labour market needs.[8]

Percentage distribution of language skills as measured by IALS levels and by employment status for Ontario residents 16 and older[9]

IALS level	1	2	3	4/5
Employed	12.7	20.1	34.7	31.6
Unemployed	33.1	26.6	26.2	14.1
Out of labour force	37.1	26.9	23.8	12.3

Adult workers' participation in continuous education and training can compensate for "skills obsolescence." For example, the average level of adult literacy declines sharply with age in countries where the participation rate in adult education is weak, whereas literacy levels fall only marginally with age in countries where the training participation rate is high. Adult education and training contribute to the skill enhancement and skill retention rates of workers.[10]

According to a Statistics Canada survey, 30 per cent of Ontario adults participated in adult education and training in 1997, devoting over 200 hours each to learning activities. Twenty-three per cent of adults took programs and courses related to employment.[11]

While we know the participation rate in adult education and training, we do not know the hidden unmet demand – the number of people who would like to take adult education programs, but who are unable to because of inaccessible programming or personal barriers. The review will help us assess this demand and ensure that pathways exist for adults to realize their potential

6. Ibid, p. 13.

7. Based on 2002-2007 occupational projections by Labour Market Information and Research, Ministry of Training, Colleges and Universities and Human Resources and Skills Development, Ontario Region.

8. Ministry of Education and Training, *Adult Literacy in Ontario* (Queens Printer for Ontario, 1998) p. 3.

9. Ibid, p. 24.

10. Wooseok, Ok and Peter Tergeist, *Improving Workers' Skills: Analytical evidence and the role of the social partners* (Paris : Organisation for Economic Co-operation and Development , 2003), p. 15.

11. Statistics Canada, *A Report on Adult Education and Training in Canada: Learning a Living*, p. 70.

in the labour market and for Ontario to have the highly skilled labour force needed to maintain economic growth.

Adult Education and Personal Well-Being

Adult education serves civic, social and personal purposes as well as economic ones. It enriches our communities, helps people achieve their potential as citizens and contributes to their personal growth.

Adult education can contribute to the goals of democratic renewal and healthy citizens. Reading, writing and speaking skills are critical for citizens' participation in a democracy. In the document *Strengthening Our Literacy Foundation Is Key to Canada's Future*, the Movement for Canadian Literacy stated: "... poor literacy skills effectively bar a large percentage of our population, both Canadian-born and newcomers, from participating in civic life."[12]

Adult education can contribute to health and well-being. According to one study conducted by the *Journal of the American Medical Association*, patients with the lowest literacy levels had average annual health-care costs of $12,974 US, compared with $2,969 US for the overall population studied. In another study, recorded by the Council on Scientific Affairs, of the 958 low-income patients the study followed over two years, patients with inadequate literacy skills were nearly twice as likely to have been hospitalized during the previous year (31.5 per cent, compared to 14.9 per cent), a relationship that persisted after adjustment for health status and various socio-economic indicators. Some of these incidents were attributed to misuse or misunderstanding of medication or health information due to low literacy skills.[13]

Adult education programming offers adults the opportunity to engage in their community while developing skills that help them in their everyday lives. General interest programs can help adults expand their skills. These sorts of non-credit courses can also contribute greatly to a feeling of social inclusion. For example, seniors who learn new skills on the computer that enable them to access the Internet and communicate with their friends and family through e-mail are likely to feel more connected to their communities.

The review also offers the opportunity to broaden accountability for government expenditure on adult education programs by including performance measures in the framework. There is an increasing need to measure the attainment of skills for employment, education, and training purposes. The challenge is to capture both the measurable results of adult education service delivery as it contributes to the economy and the qualitative results of learning as it contributes to society.

A review leading to the development of a framework for adult education in Ontario is timely. We have an opportunity to design a framework for adult education that is responsive to current and anticipated economic and social challenges and to help achieve Ontario's commitment to prosperity, health and the increased participation of citizens in democracy.

12. Movement for Canadian Literacy, *Strengthening Our Literacy Foundation Is Key to Canada's Future: Recommendations for the House of Commons Standing Committee on Human Resources Development and the Status of Persons with Disabilities* (Ottawa: Movement for Canadian Literacy, 2003), p. 6.

13. *Recommendations for the House of Commons Standing Committee on Human Resources Development and Status of Persons with Disabilities*, April 2003.

POSSIBLE ELEMENTS OF AN ADULT EDUCATION FRAMEWORK

As noted above, the development of a framework for adult education provides an opportunity to determine overall goals for adult education programming with a clear set of priorities that are aligned with Ontario's economic and social objectives. This section of the paper sets out a number of possible elements for a framework, based on research and the government's goals and priorities, for the consideration of those participating in the review.

A framework should facilitate the development of clear learner pathways, the recognition of prior adult learning, the development of policies that support the accessibility of services, and accountability for the effectiveness and efficiency of programs. A framework also needs to incorporate both economic and social outcomes for participants and the community. A framework should ensure that there are links between adult education programming and the secondary and postsecondary systems, as together they form a complete adult education and training system.

A framework needs to include mechanisms that allow the system to be dynamic and responsive to the emerging needs of society and the economy. A framework also needs to set out the roles and relationships of stakeholders and other partners, and to emphasize the basic expectation that the services and delivery mechanisms will serve the needs of the users of the system.

Ontario already has some of the essential elements of an adult education system. They include coordinated local service planning, community access points, strategic partnerships, e-government, flexible learning and an existing accountability structure that emphasizes results based management.

Research on best practices in adult education and training services in other jurisdictions indicates that the best frameworks share similar characteristics. An excellent framework is one that is coordinated and linked, accessible and inclusive, innovative, and accountable and effective. These characteristics are described below, with brief examples of existing models that embody the characteristics.

Coordination and Linkage

A framework for adult education needs to explain how service provision is coordinated with, and linked to, employment and other educational opportunities. Participants enter the system and have their prior learning recognized to ensure their efficient participation. Programming is linked so that participants have clear pathways to their next step. The role of governments is to ensure that all programs undertaken by participants are compatible and mutually supportive.

Example

In the United States, each state is developing and implementing educational content standards in reading and language arts, mathematics and English language acquisition. The standards outline a clear sequence of adult literacy activities that lead to high-school-level proficiency and readiness for college.

Equipped for the Future (EFF), as this standard-based reform initiative is called, was established almost 10 years ago. It has 16 content standards that define the knowledge and skills adults need in order to successfully carry out their roles as parents and family members, citizens and community members and workers. The four main skill areas are decision-making skills, communication skills, interpersonal skills and lifelong learning skills. These standards are aligned with what students need to know to

continue to the next level of education and employment. Articulation agreements, counselling activities and other strategies are in place to ensure smooth transitions. Several states are working to develop an EFF Work Readiness Credential that will meet performance requirements for the workplace.

Accessibility and Inclusion

An adult education framework needs to address issues of accessibility and the ways in which regional, cultural and linguistic diversities will be incorporated into services, curriculum and methodologies. The innovative use of technology can expand the number of delivery options available to serve geographically dispersed learners and those who are unable to access traditional learning settings because of personal and physical challenges.

Support services, such as guidance and counselling, availability of child care or transportation, cross-cultural training for service providers, American Sign Language interpretation, and financial support, address the issues that serve as barriers for adults to participate.

Example

In the United Kingdom, the government wants individuals to have the dignity that essential skills provide. It claims that the need for essential skills is more than an economic argument; it is also about social inclusion. The government's Skills for Life strategy is intended to ensure that those most at risk of exclusion are better able to lead full, active, meaningful and purposeful lives at home, at work, within their communities and families, and in society as a whole. Skills for Life also aims to ensure that employers have the skills they need to support the success of their businesses.

A policy framework defines the information and advice services that adults should receive and the standards to which those services should be delivered.

Innovation

A framework for adult education should include mechanisms for innovation. Partnerships can provide opportunities for integrated hands-on experiences such as work placements, volunteer work experience, mentoring and skills training.

Example

The government in the United Kingdom initiated the innovative Developing Embedded Basic Skills project. The project's December 2002 newsletter explains that "embedded language, literacy and numeracy refer to courses, experiences and activities which develop the learning of these skills in the context of another course, experience or activity."[14]

In the United States, many states deliver the Job Initiatives Program. This program brings together employers, trainers and community agency staff to create work-specific training programs that serve both employers and job seekers. Most focus on low-income residents and provide programming in workplace readiness, communication and numeracy skills, and job search and interviewing skills. They assess skills and aptitudes and barriers to employment, and help job seekers gain access to needed services. The key factors contributing to successful outcomes for the Job Initiatives Program are a high level of service integration that is intended to serve "the whole person" and contextualized, relevant learning opportunities.

14. *Developing Embedded Basic Skills Newsletter*, "Embedded Basic Skills: A Working Definition," Linda Smith, Issue 1, December 2002, page 3.

Accountability and Effectiveness

Adult education programming needs to result in an increased level of participation in both the labour force and society. A framework should therefore include processes for developing standards against which results are measured and tracked, and for changing standards to reflect improved performance, changing conditions and stakeholder needs. Performance measures need to attach importance to evidence of increased income and employment and increased participation in social endeavours (parents taking part in their children's education, participation in voting, volunteering, etc.). Performance measures also need to ensure that services are provided by competent practitioners, that content is relevant, that consumer satisfaction is tracked, and that appropriate action is taken when necessary.

Example

Programs in the United Kingdom, Australia and the United States have varying accountability features and are at different stages of development. However, they do have common structures: systems for recognizing prior learning and certification; competency-based standards for assessing and measuring progress and for granting recognition; shared involvement of government, business/industry/labour, education providers, and consumers; certification of service providers and/or services (trainers, assessors, programs); and the integration of employment and occupational skills with literacy and second-language learning and with soft and other support skills.

The programs also share goals: meeting skills demand and responding to changing needs in the economy; ensuring that the learning is relevant to all parties; offering programs that are flexible and user-friendly; clear accountability; and true partnerships involving government, business/industry/labour, education providers, and the consumer.

NEXT STEPS

As we mentioned at the beginning of this discussion paper, you can contribute to the adult education review by responding to the questions below on our website at www.edu.gov.on.ca/adultedreview/. In fall 2004, a report will be issued to all participants and government decision makers and posted on the website. The report will summarize the views expressed online and in the meetings, and will propose areas for action and the possible elements of an effective adult education framework.

Again, here are the questions:

Question 1: *Is there a need to have an Ontario definition for adult education? What would such a definition include?*

Question 2: ***How are adult education, training and upgrading opportunities addressing current and anticipated economic and social challenges?***

Question 3: ***What can be done within existing budgets to enhance learning opportunities?***

Question 4: ***If an opportunity to reallocate resources arises, what are the leading priorities for reinvestment?***

Question 5: ***Do you agree with the elements for a framework that are described in this discussion paper? What would you change? What would you add?***

Question 6: ***How can we improve the results and outcomes for adult learners in Ontario?***

We thank all participants for their suggestions and advice and for the inspiration that we know they will bring to this review.

Adult Education Review
www.edu.gov.on.ca/adultedreview/
adultedreview@edu.gov.on.ca

Examen de l'éducation des adultes

DOCUMENT DE DISCUSSION

Ontario

mai 2004

INTRODUCTION

L'éducation et la formation des adultes sont essentielles à la prospérité économique et au bien-être social des particuliers et des collectivités en Ontario. L'éducation et la formation permettent aux adultes de participer davantage à la population active et leur donnent la possibilité de jouer pleinement leur rôle de citoyens, de contribuer à la force de la démocratie et de réaliser leurs objectifs personnels.

Le gouvernement est résolu à ce que les Ontariennes et Ontariens aient accès à un système d'éducation et de formation des adultes qui tient compte des défis économiques et sociaux actuels et prévus. Cet objectif présente un certain nombre de défis au gouvernement, à une époque de restrictions budgétaires. C'est pour ces raisons que nous avons entrepris un examen de l'éducation des adultes.

Dans le cadre de cet examen, nous mettrons l'accent sur les changements réalistes qui peuvent être apportés sans entraîner une augmentation des dépenses et qui auront des retombées directes sur les possibilités offertes par le système d'éducation des adultes pour que ces derniers puissent plus facilement atteindre leurs objectifs. Nous voulons mettre sur pied un système d'éducation des adultes coordonné et efficace, conformément aux priorités économiques et sociales du gouvernement. L'examen de l'éducation des adultes cherchera à recueillir l'information dont nous avons besoin pour élaborer un cadre de l'éducation des adultes qui est imputable, accessible et de haute qualité.

Le présent document de discussion s'inscrit dans le cadre de cet examen. Nous avons besoin de vos suggestions et de vos idées sur la façon d'atteindre cet objectif et d'améliorer l'éducation des adultes. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'éducation des adultes donne de bons résultats pour les adultes ontariens et pour l'Ontario.

L'EXAMEN DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'examen est dirigé par Mme Kathleen Wynne, adjointe parlementaire à la ministre de la Formation et des Collèges et Universités. M^me^ Wynne tiendra une série de rencontres avec les intervenants du milieu de l'éducation des adultes au printemps et au début de l'été 2004. Les intervenants qui seront invités à ces réunions comprennent les apprenantes et apprenants adultes, les employeurs, les représentants syndicaux, les spécialistes universitaires dans le domaine de l'éducation des adultes, les organismes de prestation de programmes pour adultes et les personnes chargées de l'élaboration des politiques partout en Ontario.

En outre, le présent document de discussion est affiché sur un site Web à www.edu.gov.on.ca/adultedreview/. Le public est invité à participer à cet examen en répondant en ligne aux questions posées dans le présent document.

L'information qui sera recueillie lors des réunions de discussion et dans le site Web sera intégrée à un rapport qui donnera un aperçu de l'éducation des adultes en Ontario. Le rapport indiquera les domaines dans lesquels des mesures devraient être prises dans le but de renforcer l'efficacité et la coordination de l'éducation et la formation des adultes afin de relever les défis économiques et sociaux auxquels l'Ontario est confronté. Enfin, le rapport proposera les éléments possibles d'un cadre de l'éducation des adultes.

À l'automne 2004, le rapport sera distribué aux personnes qui auront participé aux réunions de discussion et aux personnes chargées de prendre les décisions au sein du gouvernement, et il sera affiché sur le site Web.

QU'ENTEND-T-ON PAR ÉDUCATION DES ADULTES?

Il existe plusieurs définitions de l'éducation des adultes. Celle utilisée par Statistique Canada décrit l'éducation des adultes de la façon suivante : « des programmes d'études organisés et structurés adaptés aux besoins des personnes de 17 ans et plus qui ne sont pas dans le système universitaire ou l'enseignement régulier. »[1]

Au Manitoba, la définition utilisée est la suivante : des activités planifiées et organisées et des occasions d'apprentissage intentionnelles qui se déroulent dans des milieux d'enseignements officiels et non officiels et qui visent à accroître les connaissances et les compétences en fonction d'objectifs et de résultats déterminés. L'éducation des adultes commence à partir du moment où une personne se retrouve dans des situations qui exigent qu'il adapte ses connaissances et ses compétences relatives au travail, aux loisirs, à la vie familiale ou à la vie communautaire.

À l'Île-du-Prince-Édouard, même si on n'utilise pas l'expression éducation des adultes pour désigner les programmes d'études postsecondaires, on en donne la définition suivante : toute forme de programmes d'éducation destinés aux adultes (personnes de 18 ans ou plus qui ne fréquentent pas le système scolaire public depuis au moins une année) et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.[2]

En Ontario, l'éducation des adultes englobe une grande variété de programmes. Bien que l'éducation permanente comprenne une vaste gamme d'activités présentées dans divers milieux, nous nous pencherons, dans le cadre du présent examen, sur les programmes particuliers qui favorisent l'accès par les citoyennes et citoyens et qui contribuent à l'avènement d'une culture d'apprentissage dynamique. Ces programmes comprennent les cours d'anglais ou de français langue seconde pour les adultes, l'alphabétisation de base et l'amélioration des compétences en calcul, les programmes d'études scolaires pour les adultes donnant droit ou non à des crédits, les programmes d'éducation permanente, les cours par correspondance et d'études indépendantes, l'enseignement à distance, les programmes d'enseignement des langues autochtones aux adultes, les cours de préparation à la citoyenneté et les cours de rattrapage scolaire. Ils ne comprennent pas les programmes d'études postsecondaires conduisant à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme ni les programmes de formation en apprentissage. En outre, l'examen ne porte pas sur les personnes qui ont reçu leur formation à l'étranger, mais les politiques à ce sujet seront coordonnées avec la stratégie générale du Ministère.

Les programmes d'éducation des adultes qui seront analysés dans le cadre de l'examen sont indispensables pour les adultes qui désirent réintégrer ou intégrer la population active, améliorer leurs compétences afin de conserver leur emploi ou intégrer la société ontarienne. De nombreux programmes permettent aux adultes d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour accéder aux programmes d'études postsecondaires. Ils s'adressent aux personnes qui ont quitté le système d'éducation de façon précoce, aux adultes qui désirent apprendre la langue ou la culture de leur nouveau lieu de résidence et aux adultes qui ont besoin d'acquérir des compétences linguistiques pour travailler dans leur domaine en Ontario.

1. Statistique Canada, *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : Apprentissage et réussite*, Développement des ressources humaines Canada, 2001

2. Biss, John, *Adult Learning and Adult Education: A provincial/territorial survey of current polices and practices* (Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), janvier 2004), annexe A.

Même si certains programmes d'éducation des adultes ne font pas partie du cadre des politiques du système d'éducation élémentaire, secondaire et postsecondaire, ils sont jugés essentiels à un système complet et ils sont indispensables à toute société qui valorise l'éducation permanente. Les programmes d'éducation des adultes permettent au système de répondre aux besoins de tous les adultes, et non seulement de ceux qui évoluent dans les voies habituelles.

Les adultes ont besoin de programmes d'éducation et de formation qui fonctionnent de façon efficiente, efficace et souple quand ils en ont besoin, où ils en ont besoin et de la façon dont ils en ont besoin.

LES QUESTIONS QUI SERONT ÉTUDIÉES AU COURS DE L'EXAMEN

Durant l'examen, nous poserons les questions énumérées ci-dessous.

Question 1 : ***Est-il nécessaire d'adopter une définition de l'éducation des adultes en Ontario? Qu'est-ce que cette définition devrait comprendre?***

Question 2 : ***De quelles façons les possibilités d'éducation des adultes, de formation et de perfectionnement tiennent-elles compte des défis économiques et sociaux actuels et prévus?***

Question 3 : ***Que peut-on faire pour améliorer les possibilités d'apprentissage à l'intérieur des budgets existants?***

Question 4 : ***S'il y avait une possibilité de réaffecter les ressources, quels devraient être les investissements prioritaires?***

Question 5 : ***Êtes-vous d'accord avec les éléments du cadre qui sont décrits dans le document de discussion? Que modifieriez-vous? Qu'ajouteriez-vous?***

Question 6 : ***De quelle façon peut-on améliorer les résultats obtenus par les apprenantes et apprenants adultes en Ontario?***

LES LIENS ENTRE L'ÉDUCATION DES ADULTES, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL

L'éducation des adultes a pris beaucoup d'importance au cours de la dernière décennie parce que nous avons pris conscience des liens qui existent entre les niveaux de compétence et la participation des gens à l'économie et à la vie communautaire. L'éducation des adultes donne la possibilité d'assurer la préparation à l'emploi, l'amélioration des compétences, le perfectionnement, l'alphabétisation et l'apprentissage linguistique. Elle favorise également la préparation à la citoyenneté, l'adaptation culturelle, l'inclusion sociale et la participation à la vie communautaire.

Education des adultes et croissance économique

L'Ontario connaît un changement technologique rapide et un ralentissement de la croissance de sa main-d'œuvre. Des inquiétudes au sujet de ces changements ont été exprimées par de nombreuses organisations, dont celles qui œuvrent dans les domaines de la formation et de l'apprentissage en milieu de travail, comme l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada, de même que par les intervenants du secteur de la construction.

Autrefois, les gens quittaient l'école, trouvaient un emploi et le conservaient pendant presque toute leur vie. De nos jours, une personne peut changer d'emploi et se recycler plusieurs fois au cours de sa vie. Les progrès technologiques ont fait en sorte que les travailleuses et travailleurs doivent accomplir de nouvelles tâches et s'adapter souvent à un nouveau milieu de travail. Cela

signifie que nous devons acquérir rapidement de nouvelles compétences.

Le taux d'abandon scolaire des jeunes et le vieillissement des baby-boomers sont les deux facteurs clés qui influent sur la qualité et la croissance de la main-d'œuvre. Alors que le nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail sera relativement restreint, la proportion de gens qui prendront leur retraite sera élevée. Nous savons qu'un grand nombre d'élèves ont de la difficulté. Une recherche effectuée récemment par le professeur Alan King, de l'Université Queen's, a permis d'évaluer que parmi les élèves qui ont commencé leur 9e année en 1999, au moins 25 p. 100 d'entre eux, soit 40 000 élèves, abandonneront les études avant d'avoir obtenu leur diplôme.[3] Bien qu'un certain nombre de ces élèves poursuivront leurs études plus tard, c'est dans le cadre du système d'éducation des adultes qu'ils le feront. Par ailleurs, les baby-boomers représentent environ 47 p. 100 de la population active. Dans dix ans, la moitié d'entre eux sera âgée de 55 ans et plus et 18 p. 100 auront dépassé 60 ans. Compte tenu de cette situation, les employeurs auront beaucoup de difficultés à trouver la main-d'oeuvre et les compétences dont ils auront besoin.[4]

En 2001, environ 557 900 immigrants faisaient partie de la population active de l'Ontario. Ceci représente 57 p. 100 des immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des années 1990. L'immigration continuera de représenter une proportion importante des nouveaux venus au sein de la population active.[5] Sans l'immigration, la population active de l'Ontario connaîtrait une forte diminution plutôt que les faibles taux de croissance qui sont prévus.[6]

Un certain nombre d'immigrants en Ontario ont reçu une formation afin d'exercer un métier ou une profession. Le gouvernement a adopté une stratégie visant à éliminer les obstacles auxquels font face les personnes qui ont reçu leur formation à l'étranger. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement établit des partenariats avec les organismes de réglementation des professions, les employeurs et d'autres intervenants. Le gouvernement aidera les personnes hautement qualifiées qui ont reçu leur formation à l'étranger à acquérir les compétences et à obtenir la reconnaissance dont elles ont besoin afin d'accroître la possibilité d'exercer le métier ou la profession de leur choix, ici même, dans la province qu'elles ont choisie.

Les changements technologiques exigent que les travailleuses et travailleurs possèdent des compétences et une formation accrues. De 1996 à 2001, les emplois qui exigeaient une formation collégiale, universitaire ou une formation en apprentissage représentaient près de 60 p. 100 des nouveaux emplois en Ontario. Au cours de cette période, les emplois qui exigeaient une formation inférieure à des études secondaires représentaient moins d'un dixième des nouveaux emplois.[7]

Nous devons reconnaître le lien qui existe entre le niveau de compétences linguistiques d'une personne et les besoins en matière d'emploi. Les

3. King, Alan, *Double Cohort Study: Phase Three Report*, October 2003, p. 74

4. Statistique Canada, *Le profile changeant de la population active du Canada* (série « analyses » Recensement de, 2001) (Ottawa : Ministère de l'industrie, 2001)

5. Statistique Canada, *Le profile changeant de la population active du Canada*

6. Statistique Canada, *Le profile changeant de la population active du Canada*

7. Données fondées sur les prévisions de la main-d'œuvre, 2002-2007 de l'Unité de la recherche et de l'information sur le marché du travail, ministère de la Formation et des Collèges et Universités et Développement des ressources humaines Canada, région de l'Ontario

personnes qui ont de faibles compétences en lecture et écriture connaissent un taux de chômage plus élevé et un taux de participation inférieur à la population active. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), réalisée en 1994, a révélé que 20 p. 100 des adultes de l'Ontario ne possédaient pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul nécessaires pour occuper un emploi et qu'un autre 24 p. 100 ne possédaient pas les compétences nécessaires en lecture, écriture et calcul pour pouvoir répondre aux besoins changeants du marché du travail.[8]

Répartition des capacités de lecture et d'écriture d'après l'échelle de l'EIAA et selon le statut d'emploi chez les résidents de l'Ontario âgés de 16 ans ou plus[9]

Échelle de l'EIAA	1	2	3	4/5
Employé	12,7	20,1	34,7	31,6
Sans emploi	33,1	26,6	26,2	14,1
Hors de la population active	37,1	26,9	23,8	12,3

La participation des travailleuses et travailleurs adultes à l'éducation et à la formation continues permet d'atténuer « l'obsolescence des compétences ». Par exemple, le niveau moyen de compétence des adultes en lecture et écriture diminue de façon importante avec l'âge dans les pays où l'on observe un faible taux de participation à l'éducation des adultes, tandis que ce niveau de compétence ne diminue que légèrement dans les pays dans lesquels la participation à la formation est élevée. L'éducation des adultes aide les travailleuses et travailleurs à améliorer et à conserver leurs compétences.[10]

Selon une enquête de Statistique Canada, 30 p. 100 des adultes de l'Ontario participaient à des programmes d'éducation et de formation des adultes en 1997, consacrant plus de 200 heures chacun à des activités d'apprentissage.[11]

Même si nous connaissons le taux de participation, nous ignorons la demande cachée qui n'est pas satisfaite, le nombre de personnes qui aimeraient avoir accès à des programmes d'éducation des adultes, mais qui ne le peuvent pas parce que les programmes sont inaccessibles ou en raison d'obstacles personnels. L'examen nous aidera à évaluer cette demande et à veiller à ce que des moyens soient mis en place afin de permettre aux adultes de réaliser leur potentiel sur le marché du travail et à l'Ontario de compter sur la main-d'œuvre hautement qualifiée dont il a besoin pour poursuivre sa croissance économique.

Éducation des adultes et bien-être personnel

L'éducation des adultes sert des fins civiques, sociales, personnelles ainsi qu'économiques. Elle enrichit nos collectivités, aide les gens à atteindre leur potentiel en tant que citoyen et elle contribue à leur croissance personnelle.

L'éducation des adultes peut contribuer à la réalisation des objectifs en matière de renouvellement démocratique et de santé des citoyens. Les compétences en lecture, en écriture et en élocution sont essentielles à la participation des

8. Ministère de l'Éducation et de la Formation, *Alphabétisation des adultes en Ontario*, Imprimeur de la reine pour l'Ontario, 1998, p. 3

9. Ministère de l'Éducation et de la Formation, *Alphabétisation des adultes en Ontario*, Imprimeur de la reine pour l'Ontario, 1998, p. 3

10. Wooseok Ok and Peter Tergeist, 2002.*Supporting Economic Growth Through Continuous Education and Training – Some Preliminary Results*

11. Statistique Canada, *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : Apprentissage et réussite*, Développement des ressources humaines Canada, 2001

citoyens à la démocratie. Dans son document intitulé *L'alphabétisation – renforcer nos fondations pour bâtir l'avenir du Canada*, l'organisme Movement for Canadian Literacy affirme ce qui suit : De faibles compétences en lecture et écriture empêchent une grande proportion de citoyens, qu'ils soient nés au Canada ou qu'il s'agisse de nouveaux arrivants, de participer à la vie civique.[12]

L'éducation des adultes peut contribuer à la santé et au bien-être. Selon une étude effectuée par le Journal of the American Medical Association, le coût annuel moyen des soins de santé dispensés aux patients ayant un faible taux d'alphabétisme s'élevait à 12 974 $ (US) comparativement à 2 969 $ (US) pour l'ensemble de la population étudiée. Dans une autre étude, effectuée par le Council on Scientific Affairs, 958 patients à faible revenu ont été suivis pendant une période de deux ans. Cette étude a permis de constater que les patients ayant un faible taux d'alphabétisme étaient presque deux fois plus susceptibles d'avoir été hospitalisés au cours de l'année précédente (31,5 p. 100) comparativement au taux moyen de 14,9 p. 100, un écart qui s'est maintenu même après une pondération visant à tenir compte de l'état de santé et de divers facteurs socio-économiques. Certains de ces incidents ont été attribués à une mauvaise utilisation ou une incompréhension de la façon d'utiliser un médicament en raison de faibles compétences en lecture.[13]

Les programmes d'éducation des adultes donnent aux adultes la possibilité de participer à la vie de leur collectivité tout en acquérant des compétences qui les aideront dans leur vie quotidienne. Les programmes d'intérêt général pour les adultes peuvent aider les adultes à accroître leurs compétences. Par exemple, les personnes âgées qui apprennent à utiliser un ordinateur pour accéder à Internet et communiquer par courriel avec leurs amis et les membres de leur famille, sentent qu'ils participent davantage à la vie communautaire.

L'examen donne également l'occasion d'élargir le cadre de responsabilité à l'égard des dépenses gouvernementales liées aux programmes. Il devient de plus en plus nécessaire de mesurer le degré d'acquisition des compétences aux fins d'emploi, d'éducation et de formation. Le défi consiste à évaluer les résultats quantifiables de la prestation des services d'éducation des adultes et leur contribution à l'économie, de même que les résultats qualitatifs de l'apprentissage et leur contribution à la société.

Un examen conduisant à l'élaboration d'un cadre de l'éducation des adultes en Ontario est pertinent. Nous avons l'occasion de concevoir un cadre de l'éducation des adultes qui sera adapté aux défis économiques et sociaux actuels et prévus et qui aidera l'Ontario à réaliser son engagement en matière de prospérité et de santé, et à assurer une plus grande participation des citoyens à la démocratie.

ÉLÉMENTS POSSIBLES D'UN CADRE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Tel que mentionné précédemment, l'élaboration d'un cadre de l'éducation des adultes fournit une occasion de déterminer les objectifs géné-

12 Movement for Canadian Literacy, mémoire au Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, Chambre des communes, 2003

13 Recommandations au Comité permanent du développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées, Chambre des communes, avril 2003

13. *Recommendations for the House of Commons Standing Committee on Human Resources Development and Status of Persons with Disabilities*, April 2003.

raux des programmes d'éducation des adultes par rapport à un ensemble de priorités clairement définies qui coïncident avec les objectifs économiques et sociaux de l'Ontario. Cette partie du document énumère un certain nombre d'éléments possibles d'un cadre, à la lumière de la recherche et des objectifs et priorités du gouvernement, et qui seront discutés au cours de l'examen.

Un cadre devrait favoriser l'établissement de cheminements clairs pour l'apprenante ou l'apprenant, la reconnaissance des études antérieures, l'élaboration de politiques favorisant l'accessibilité des services, et l'établissement d'obligations redditionnelles à l'égard de l'efficacité et l'efficience des programmes. Un cadre doit aussi prévoir des résultats économiques et sociaux pour les participantes et participants et la collectivité. Un cadre doit assurer des liens entre les programmes d'éducation des adultes et les systèmes d'études secondaires et postsecondaires afin de former un système complet d'éducation et de formation des adultes.

L'Ontario possède déjà certains des éléments essentiels d'un système d'éducation des adultes. Ceux-ci comprennent la coordination de la planification des services locaux, les points d'accès communautaires, les partenariats stratégiques, des services gouvernementaux offerts par voie électronique, des programmes d'apprentissage souples, et un cadre initial axé sur la gestion fondée sur les résultats.

Les recherches effectuées sur d'autres territoires au sujet des meilleures pratiques dans les services d'éducation et de formation des adultes indiquent que les meilleurs cadres ont en commun un certain nombre de caractéristiques. Un excellent cadre doit être fondé sur la coordination et les liens, l'accessibilité et l'inclusion, l'innovation, l'imputabilité et l'efficacité. Ces caractéristiques sont énumérées ci-dessous avec une brève description de chacune des caractéristiques.

Coordination et liens

Un cadre de l'éducation des adultes doit expliquer la façon dont la prestation des services est coordonnée et reliée à l'emploi et à d'autres possibilités éducatives. Les participantes et participants s'inscrivent au système et leurs études antérieures sont reconnues pour assurer leur participation efficace. Les programmes sont reliés de sorte que les participantes et participants bénéficient de cheminements clairs vers leur prochaine étape. Le rôle des gouvernements est d'assurer que les programmes sont compatibles et se renforcent mutuellement.

Exemple

Aux États-Unis, chaque État élabore et met en œuvre des normes sur le contenu éducatif en lecture et arts du langage, en mathématiques et l'apprentissage de l'anglais. Les normes établissent clairement la séquence des activités d'alphabétisation des adultes qui conduisent au niveau de compétence qui équivaut à celui du palier secondaire et à la préparation aux études collégiales.

L'initiative de réforme des normes a donné lieu, il y a près de dix ans, à la création du programme appelé *Equipped for the Future* (équipé pour l'avenir). Cette initiative a permis d'établir seize normes relatives au contenu qui définissent les connaissances et les compétences que les adultes doivent posséder afin de réussir leur rôle de parents et membres de leur famille, de citoyens, de membres de la collectivité et de travailleurs.

Les quatre principaux domaines de compétence sont les suivants : capacité à la prise de décisions, aptitudes à la communication, aptitudes aux relations interpersonnelles et capacité en matière d'éducation permanente. Ces normes correspondent à ce que les apprenantes et apprenants doivent savoir pour accéder au niveau suivant d'enseignement et d'emploi. Afin d'assurer une transition en douceur, on a recours à des ententes d'articulation et des activités de counselling et à d'autres stratégies. Plusieurs États travaillent à la création d'un certificat de préparation à l'emploi, dans le cadre du programme *Equipped for the Future*, qui satisfera aux exigences de rendement du marché du travail.

Accessibilité et inclusion

Un cadre d'éducation des adultes doit aborder les questions liées à l'accessibilité et la façon dont les services, les programmes d'études et les méthodologies tiennent compte de la diversité régionale, culturelle et linguistique. L'utilisation innovatrice de la technologie accroit les possibilités de prestation de services aux apprenantes et apprenants géographiquement dispersés et aux personnes qui sont incapables de se rendre dans les établissements d'enseignement habituels en raison de difficultés personnelles et physiques.

Des services de soutien offrant des conseils et des consultations, et la prestation de services de garde d'enfant, de transport, de connaissances interculturelles à l'intention des fournisseurs de services, d'interprétation en ASL et d'aide financière contribuent à atténuer les problèmes qui constituent des obstacles à la participation des adultes.

Exemple

Au Royaume-Uni, le gouvernement souhaite que les personnes bénéficient de la dignité que procure la possession de compétences essentielles. Il soutient que cela n'est pas uniquement une question économique, mais qu'il s'agit également d'une question d'inclusion sociale. Le programme *Skills for Life* (compétences pour la vie) vise à assurer que les personnes le plus à risque d'exclusion soient plus aptes à mener une vie pleine, active, significative et utile à la maison, au travail, au sein de leur collectivité et de leur famille, et dans la société. Le programme vise également à assurer que les employeurs disposent des compétences dont ils ont besoin pour maintenir la prospérité de leur entreprise.

Une politique cadre définit les services d'information et de consultation que les adultes reçoivent ainsi que les normes de prestation de ces services.

Innovation

Un cadre de l'éducation des adultes devrait comprendre des mécanismes d'innovation. Les partenariats peuvent donner l'occasion d'intégrer des expériences pratiques, telles que des stages de travail, du bénévolat, du mentorat et l'amélioration des compétences.

Exemple

Au Royaume-Uni, le gouvernement a lancé un projet appelé *Developing Embedded Basic Skills* (acquisition intégrée des compétences de base). L'édition de décembre 2002 du bulletin d'information du projet explique que l'acquisition intégrée de compétences en lecture, écriture et calcul désigne des cours, des expériences et des activités qui permettent d'acquérir ces compétences dans le contexte d'un autre cours, d'une autre expérience ou d'une autre activité.[14]

14 *Developing Embedded Basic Skills Newsletter*, "Embedded Basic Skills: A Working Definition," Linda Smith, Issue 1 December 2002, page 3

Aux États-Unis, plusieurs d'États assurent la prestation du *Job Initiatives Program* (programme d'initiatives liées au travail). Ce programme regroupe des employeurs, des formatrices et formateurs et le personnel d'organismes communautaires dans le but de créer des programmes de formation particuliers liés au travail qui répondent aux besoins des employeurs et des chercheurs d'emploi. La plupart de ces programmes s'adressent aux personnes à faible revenu et offrent des cours de préparation au travail, de communication, d'aptitudes en calcul, de recherche d'emploi et de techniques d'entrevue. Les programmes prévoient l'évaluation des compétences, des aptitudes et des obstacles à l'emploi et ils aident les chercheurs d'emploi à accéder aux services dont ils ont besoin. Les principaux facteurs qui contribuent à la réussite de ce programme sont le degré élevé d'intégration des services permettant de répondre à l'ensemble des besoins d'une personne et les possibilités d'apprentissage contextuelles et pertinentes.

Imputabilité et l'efficacité

L'éducation des adultes doit résulter en une augmentation de la participation à la population active et à la société. Par conséquent, un cadre doit prévoir un processus d'élaboration de normes qui serviront à évaluer et à suivre les résultats et à modifier les normes afin de refléter l'amélioration du rendement, les nouvelles conditions et les besoins des participantes et participants. Les mesures du rendement doivent chercher à déterminer s'il y a eu une amélioration du revenu et de l'emploi et une augmentation de la participation aux activités sociales (les parents qui participent à l'éducation de leurs enfants, exercice du droit de vote, bénévolat), etc. Les mesures du rendement doivent aussi veiller à ce que les services soient fournis par les praticiennes et praticiens compétents, le contenu des cours soit pertinent et la satisfaction des participantes et participants soit évaluée et que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant.

Exemple

Au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis, les programmes ont des caractéristiques d'imputabilité particulières et ils en sont à différentes étapes de développement. Toutefois, ils possèdent des structures et des objectifs communs : des systèmes de reconnaissance des études antérieures et de délivrance de certificats; des normes relatives aux compétences permettant d'évaluer et de mesurer les progrès et d'accorder la reconnaissance; une participation du gouvernement, des entreprises, de l'industrie, des syndicats, des fournisseurs de services d'enseignement et des consommateurs; des services d'agrément des fournisseurs et des services (des formatrices et formateurs, des évaluatrices et évaluateurs, et des programmes); et l'intégration de l'acquisition d'aptitudes à l'emploi et de compétences professionnelles à l'alphabétisation et l'apprentissage d'une langue seconde et l'acquisition d'autres compétences générales et auxiliaires.

Les programmes ont en commun les objectifs suivants : répondre aux besoins en matière de compétences et s'adapter aux besoins changeants de l'économie; veiller à ce que l'apprentissage soit pertinent pour toutes les parties concernées; offrir des programmes souples et faciles à utiliser, comportant des obligations redditionnelles claires, et fondés sur de véritables partenariats entre le gouvernement, les entreprises, l'industrie, les syndicats, les fournisseurs de services d'enseignement et les consommateurs.

PROCHAINES ÉTAPES

Tel que mentionné au début du présent document de discussion, vous pouvez contribuer à l'examen de l'éducation des adultes en répondant aux questions qui sont affichées sur notre site Web www.edu.gov.on.ca/adultedreview/. À l'automne 2004, le rapport sera distribué aux personnes qui auront participé aux réunions de discussion et aux personnes chargées de prendre les décisions au sein du gouvernement, et il sera affiché sur le site Web. Le rapport résumera les opinions exprimées en ligne et lors des réunions, et il proposera des mesures ainsi que des éléments possibles d'un cadre efficace d'éducation des adultes.

Encore une fois, voici les questions que nous poserons au cours de l'examen.

Question 1 : ***Est-il nécessaire d'adopter une définition de l'éducation des adultes en Ontario? Qu'est-ce que cette définition devrait comprendre?***

Question 2 : ***De quelles façons les possibilités d'éducation des adultes, de formation et de perfectionnement tiennent-elles compte des défis économiques et sociaux actuels et prévus?***

Question 3 : ***Que peut-on faire pour améliorer les possibilités d'apprentissage à l'intérieur des budgets existants?***

Question 4 : ***S'il y avait une possibilité de réaffecter les ressources, quels devraient être les investissements prioritaires?***

Question 5 : ***Êtes-vous d'accord avec les éléments du cadre qui sont décrits dans le document de discussion? Que modifieriez-vous? Qu'ajouteriez-vous?***

Question 6 : ***De quelle façon peut-on améliorer les résultats obtenus par les apprenantes et apprenants adultes en Ontario?***

Nous désirons remercier toutes les participantes et tous les participants des suggestions, des conseils et de l'inspiration dont ils feront bénéficier l'examen.

Examen de l'éducation des adultes
www.edu.gov.on.ca/adultedreview/
adultedreview@edu.gov.on.ca